

LA REVUE NATIONALE

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

SOMMAIRE

	PAGES
Nos contes et légendes.....Guy Vanier	5
Programme de la fête nationale.....	6
Le paupérisme dans les grandes villes..... Abbé F. Charbonnier	7
Nécessité de nous définir de nouveau..... Roger du Vernay	12
Au sujet de ces millions.....Lévis Lorrain	18
A travers notre vie nationale:	
<i>M. Louis-Philippe Geoffrion — Le fléau du divorce — M. Roch Pinard — Joffre et la franc-maçonnerie — Election — Ce brave pasteur — Vicariat apostolique — Mortalité maternelle — Importance du français — Alcools — M. L.-J.-H. Turcot — La justice canadienne — Le poisson et ses déchets — Nos institutions religieuses. . . . —</i>	
Alexis Gagnon	22
Chronique de la Société.....***	28

Rédaction et administration: 1182, rue SAINT-LAURENT
MONTREAL

Abonnement annuel: \$2.00

Les abonnements à la REVUE NATIONALE commencent invariablement au 1er janvier. — Pour tout changement d'adresse, accompagner la demande de 5 sous en timbres-poste.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Fondée en 1834

Conseil général

- Aumônier général*: Mgr l'ARCHEVEQUE DE MONTREAL.
Assistant-aumônier général: M. OLIVIER MAURALT, p.s.s., curé de
Notre-Dame. 116, rue Notre-Dame ouest.
Président général: GUY VANIER, C.R., 57, rue Saint-Jacques ouest.
1er vice-président général: AIME PARENT, administrateur, 21, avenue
Galt, Verdun.
2e vice-président général: Ernest BROSSARD, gérant de banque, 410, rue
Beaubien est.
Secrétaire général: V.-ELZEAR BEAUPRE, I.C., professeur, 3732, rue
Saint-Hubert.
Trésorier général: J.-ALBERT BARITEAU, LL.L., notaire, 1609, rue
Maisonneuve.

- Honorable F.-L. BEIQUE, sénateur, 112, rue Saint-Jacques ouest.
Sir Hormidas LAPORTE, industriel, 1016, rue Dorchester ouest.
J.-C. BEAUCHAMP, administrateur, 551, rue Cherrier.
J.-Victorien DESAULNIERS, courtier en immeubles, 25, Saint-Jacques est.
Joseph-R. POIRIER, comptable, 2445, rue Saint-Antoine.
J.-Ovila MOQUIN, douanier, 139, rue Saint-Thomas, Longueuil, P.Q.
Alfred BERNIER, voyageur de commerce, 48, rue Hazelwood, Outremont.
Emile GIGUERE, professeur, 7590, rue Drolet.
Alphonse PHANEUF, opticien, 1767, rue Saint-Denis.
Louis POULIOT, employé civil, 10639, rue Laverdure, Ahuntsic.

-
- Chef du secrétariat*: Alphonse de la ROCHELLE, notaire.
Bureau No 1, Monument national. Tél: LANcaster 4364.
Organisateur et propagandiste: Henry L.-AUGER,
540, rue Ontario est. Téléphone: HARbour 0983.

CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ

La Caisse Nationale d'Economie — la Caisse de Remboursement — le
Monument national — la Société Nationale de Fiducie — la
Société Nationale de Colonisation.

La direction de la *Revue nationale* ne s'engage pas à rendre les ma-
nuscripts non insérés.

Elle laisse aux auteurs la responsabilité des idées émises dans leurs
articles.

La REVUE NATIONALE est éditée par la Société Saint-Jean-Baptiste de
Montréal, 1182, rue Saint-Laurent, et imprimée par "L'ECLAIREUR" Inc.,
imprimeurs-éditeurs, 1723, rue Saint-Denis. Tél: HARbour 3216.

**Les plantations des régions élevées
produisent ce thé savoureux**

LE THÉ
"SALADA" 5167

Tout frais des plantations

CRÈME À LA GLACE

**pour Réceptions
ou pour Desserts**

elle est toujours appréciée

Aujourd'hui nous la livrons paquetée avec de la Dry-Ice (glace sèche), ce qui fait un paquet absolument propre et élimine l'eau salée et les désagréments qui en résultent.

J. Joubert
LIMITÉE

Ce que notre

Banque

vous offre:

Le service d'un personnel courtois.
Des services techniques complets.
Une collaboration intelligente.
Une garantie de sécurité exceptionnelle.
La même sincère bienvenue, que vos
épargnes soient petites ou considérables.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Social — Montréal

EXIGEZ la marque "AUBRY" sur vos ustensiles de cuisine; ils sont reconnus pour avoir une très grande durabilité et nos cinquante et une années d'expérience les placent parmi les meilleurs sur le marché. — En vente chez les principaux quincailliers.

A. AUBRY & FILS, LIMITEE 2340, DE LORIMIER
MONTREAL.

Maison fondée en 1874. — Incorporée en 1914.

INCOMPARABLE POUR TARTES !

15¢ la boîte -
suffisant pour 4 Tartes



Refusez
toutes
imitations



Garniture de Tartes

(Pie Fillings)

"Meadow-Sweet"

CITRON, ANANAS, FRAISES, FRAMBOISES, ORANGES, CERISES.

Fabriqué Par Meadow-Sweet Cheese Mfg. Co. Limited, Montreal.

Encouragez nos annonceurs

DAMIEN BOILEAU,
Président et Gérant
Outremont
Tél. : ATLantic 4279

AIME BOILEAU,
Vice-Président

ADRIEN BOILEAU,
Secrétaire-Trésorier
Outremont
Tél. : ATLantic 3308

DAMIEN BOILEAU, Limitée

ENTREPRENEURS - GENERAUX

Spécialité: Edifices Religieux

EDIFICE "TRUST & LOAN", 10, RUE SAINT-JACQUES EST

Téléphone: HARbour 4858

MONTREAL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social: Montréal.

Actif, plus de \$150,000,000

La grande banque du Canada français

260 succursales au Canada

220 dans la province de Québec

64 dans l'île de Montréal.

NOTRE PERSONNEL EST A VOS ORDRES

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

"MONT-ROYAL"

H.-C. BOURNE, Directeur

JOS. DAGENAI — J.-A. MACDONALD
Directeurs adjoints

465, RUE SAINT-JEAN

MONTREAL

K. C.

SATISFACTION GARANTIE

Tél : BELair 0408

ERNEST MEUNIER

MARCHAND-TAILLEUR

994 est, RUE RACHEL

2ème porte du Parc LaFontaine

MONTREAL

Tél.: LANcaster 7700-3378

LA CIE J. & C. BRUNET Limitée

PLOMBERIE — COUVERTURE — ELECTRICITE — CHAUFFAGE

1095, BOUL. SAINT-LAURENT

MONTREAL

Encouragez nos compatriotes

FONDEE EN 1885

BOULANGERIE MEDARD PAQUETTE

(La succession Médard Paquette)

Farine de Première Qualité. — Cuisson soignée

Prix modérés.

18 ouest, boulevard Saint-Joseph, - Montréal

Tél.: BELair 0863

La plus ancienne boulangerie canadienne-française.



*Compagnie
d'Assurance sur la Vie*

“La Sauvegarde”

MONTREAL

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANCAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Contes Historiques

L'Histoire du Canada, avec texte et images en couleurs

16 contes, reliés en un magnifique album \$0.30 franco

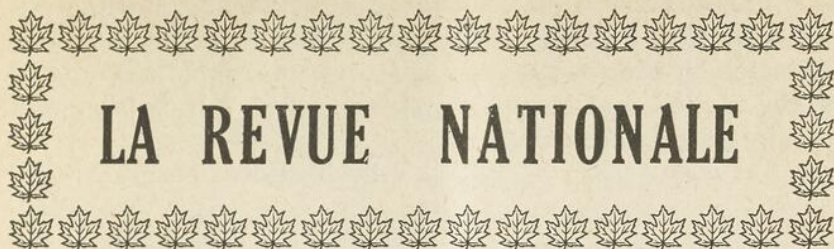
En feuilles détachées: le cent \$0.80 franco

Edités par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

1182, RUE SAINT-LAURENT

MONTREAL

Encouragez nos annonceurs



LA REVUE NATIONALE

Nos Contes et Légendes

L'un de nos historiens, Benjamin Sulte, a prétendu que les colons venus de France, depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à la date du traité de Paris, ne dépassent pas le nombre de sept mille. De ce noyau serait issu un peuple de quatre millions d'habitants. Développement prodigieux qui défie toutes les lois de l'histoire et qui semble même s'apparenter aux *Contes et Légendes* qui nous occupent aujourd'hui. Étonnante survivance qui n'aurait pas été possible, si nous n'étions pas demeurés une *race de terriens* et si la fidélité à la foi de nos pères ne nous avait pas valu ce chef-d'oeuvre d'organisation sociale qui s'appelle *la paroisse canadienne*.

Parvenue à la plénitude de la virilité, la population française du Canada puise dans ses trois siècles de traditions l'énergique volonté de mettre en valeur les immenses ressources de ce pays et de créer pour tous les Canadiens une patrie hospitalière et bienfaisante.

Après avoir rappelé par ses précédents défilés historiques les faits décisifs de sa vie, les grandes figures du passé et le charme impérissable de ses chansons, notre peuple évoque cette année *les Contes et les Légendes* qui ont enchanté ou terrifié notre enfance et qui constituent encore à nos yeux une partie substantielle du patrimoine national.

Rien n'est méprisable ou superflu de ce qui nous rattache aux générations qui nous ont transmis la vie. Penchons-nous comme de Nevers sur l'âme canadienne, nous y entendrons frémir une germination mystérieuse, nous y découvrirons tout un monde latent de saine gaieté et de force, de vitalité intellectuelle et de noblesse morale, qui demande à prendre son essor.

Puissions-nous, en ce jour de réjouissances patriotiques, nous ménager quelques instants de réflexion féconde, mesurer l'étendue du chemin parcouru, et reviser ensemble nos buts de vie de manière à ne plus rien concevoir qui ne soit digne en tout point du merveilleux labeur de nos devanciers.

Le Président général
Guy VANIER

PROGRAMME DE LA FETE NATIONALE

LE SAMEDI 22 JUIN

Soir: 8 h. Festival musical au *Stadium*. *Vox populi* d'Henri Miro, avec le concours de l'*Association des chanteurs de Montréal*, de la *Philharmonie de La Salle*, du *Conservatoire national de Musique* et de l'*Association athlétique d'Amateurs nationale*. Airs nationaux, chants patriotiques et du terroir, feu d'artifice.

LE DIMANCHE 23 JUIN

Matin: 10 h. Messe pontificale, en plein air, au pied du Mont-Royal, célébrée par Son Excellence le Délégué apostolique Monseigneur André Casulo. Chant du *Credo* et chants populaires. Sermon de circonstance par M. l'abbé Noël Fauteux, curé de la paroisse de Sainte-Clair-de-Tétreaultville, aumônier de la section *Sainte-Clair*.

(En cas de mauvais temps, la messe sera célébrée à 11 heures à l'église Notre-Dame)

Soir: 8 h. 30 Grand feu d'artifice sur le Mont-Royal.

Soir: 9 h. 30 Feu traditionnel de la Saint-Jean au parc La Fontaine.

LE LUNDI 24 JUIN

Soir: 3 h. Grand ralliement patriotique.
Thème historique: *Contes et légendes du Canada français*.

Le défilé comprendra :

- a) 30 chars allégoriques.
- b) 72 sections de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*.
- c) 25 corps de musique et corps de clairons.
- d) Plusieurs sociétés professionnelles, patriotiques et de secours mutuels.

Lieu de formation : Parc La Fontaine.

Parcours : Rue Sherbrooke, du parc La Fontaine à la rue Atwater.

Ordre du défilé :

- a) Bannière de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*.
- b) Le Conseil général de la *Société* et ses invités.
- c) Les sections de la *Société* et les chars allégoriques.

Le paupérisme dans les grandes villes

Quels contrastes entre les divers quartiers d'une ville moderne ! Allez à Paris et sortez un peu des itinéraires classiques que les guides font suivre aux visiteurs venus d'outre-mer. Quand vous aurez rassasié vos yeux du spectacle des Grands Boulevards ou des Champs-Élysées, quand vous aurez satisfait votre curiosité ou votre goût artistique à la vue des monuments qui font l'orgueil de la capitale, daignez porter vos pas aux alentours des "Barrières" de la ville : vous trouverez au nord les Portes de Clichy, de Clignancourt ou de La Chapelle ; à l'est, la Porte du Pré-Saint-Gervais ou des Lilas ; au sud, les Portes d'Italie, d'Orléans, de Vanves ou de Versailles. Inspectez les derniers vestiges des Fortifications ; on les remplace progressivement par des Boulevards, afin de refouler au large tout un peuple en guenilles. Les travaux de reconstruction ne sont pas encore poussés assez loin pour culbuter les masures dont le carton bitumé constitue les parements ; sous ces toits primitifs croupissent les plus déshérités des prolétaires.

Au reste, ne vous aventurez pas en ces lieux excentriques à la nuit tombante, car on n'y rencontre pas seulement les huttes de bohêmes inoffensifs, chiffonniers ou colporteurs de bric-à-brac. Il y a aussi des repaires de hardis gaillards, détrousseurs par profession : ils n'hésitent pas à occire un honnête homme pour le simple plaisir de palper les billets de banque dont il est porteur très légitime ; cette opération s'appelle "refroidir le bourgeois", dans le langage gouailleur et pittoresque de ces experts en banditisme. A travers le brouillard, en hiver surtout, vous entendez des coups de sifflets significatifs ; ce sont les chefs qui appellent leur escouade pour la conduire à la manoeuvre. Si la police intervient parfois et jette ses filets sur ces éternels délinquants, les tribunaux ne les identifient qu'avec les plus grandes difficultés : d'ordinaire, quelque fille dégénérée est complice de chaque malandrin ; on apprend que la particulière s'appelle Titine, ou Lolotte, tandis que son compagnon est connu sous le nom de Bibi, de Coco, ou de tout autre vocable non moins énigmatique.

Ces laideurs de Paris ont leur réplique dans toutes les grandes villes européennes : Rome, par exemple, exhibe ses *bambini* tout nus, dressés de bonne heure à demander l'aumône en exploitant la pitié du public. Mais l'Europe n'a pas le monopole de ces déclassés. A New-York, outre les audacieux entrepreneurs du *hold-up*, il y a des tribus de miséreux, relégués dans certaines rues grouillantes : les rebuts des diverses nationalités étrangères, Chinois, Polonais, Russes, Italiens, forment des colonies compactes qui se tiennent loin du Broadway, de la Cinquième Avenue, et à plus forte raison du Wall-Street. Si vous prenez le bateau circulaire qui promène les excursionnistes autour de l'immense cité, la Rivière de l'Est vous offrira, durant la belle saison, la vision fort peu esthétique de baigneurs ou baigneuses à qui les ressources manquent pour se couvrir du moindre voile ; ils se présentent sur la rive avec une tranquille impudeur ; le site avoisinant n'a pourtant rien de paradisiaque pour faire revivre l'état primitif d'Adam et d'Eve : des demeures aux murs sombres font tache sur les gratte-ciel dont la silhouette se profile plus loin dans l'azur.

Que dirons-nous de Montréal ? La métropole canadienne est fière à juste titre de ses parcs, de ses places publiques, de ses rues spacieuses. Mais elle n'a pu trouver, jusqu'à ce jour, le

secret d'assainir un bon nombre de ruelles dont plusieurs — ô ironie! — sont pompeusement décorés du titre d'Avenue. Il faut avoir vu de ses propres yeux, pour y croire, ce capharnaüm de maisons branlantes, surpeuplées d'enfants crasseux dont les parents semblent se désintéresser. La mortalité infantile y exerce les ravages qu'on imagine sans peine; les statistiques générales qu'on établit annuellement, pour chaque ville et chaque province, sont singulièrement grossies par les décès enregistrés dans ces cabanons. Que valent les occupants adultes? Faux ménages, femmes sordides, hommes adonnés à l'ivrognerie, toujours en quête d'un travail dont ils ont peur; les moins paresseux escomptent, durant l'hiver, un emploi problématique dans l'évacuation de la neige; d'après eux, leur dénûment est toujours imputable à une température irrégulière. Ne parlons pas du reste de l'année. Nous avons, dans ces impasses, les fainéants des quatre saisons.



Volontiers, on abandonnerait ces loques humaines à leur déchéance. Mais comment ne pas s'émouvoir à la vue de leurs innocents et pâles rejetons? C'est ici qu'interviennent les admirables *conférences de Saint-Vincent de Paul*, assistées par les Soeurs ou les Dames visiteuses. Sublime folie de la charité chrétienne! Des ouvriers s'organisent pour fournir des vêtements à ces marmots dépenaillés; on quête partout pour nourrir ces faméliques. Et il en résulte que leurs parents se sentent investis comme d'un fief inaliénable; ils trouvent là une situation de tout repos pour entretenir leur progéniture, sinon pour suffire à leurs propres besoins. En cas de maladie, ils réclament la gratuité des hôpitaux. De l'aveu des personnes charitables établies de longue date dans telle paroisse, la tradition s'établit parmi les besogneux, d'une génération à l'autre, de recevoir des secours réguliers et de n'avoir plus aucun souci. Les familles honnêtes supportent ainsi des charges additionnelles hors de proportion avec les résultats obtenus. La société des travailleurs est aux prises avec ces parasites voraces.

Certes, il se trouve de vrais nécessiteux, mais dans la proportion de un sur dix. Ceux dont la pauvreté est un accident sont en général des pauvres honteux qui se cachent et qu'il faut rechercher. Ils ne font pas étalage de leur misère, comme leurs

concurrents hardis qui assiègent sans vergogne les portes des presbytères ou des salles d'Oeuvres. Nous en convenons, l'indigence qui n'est pas le fait du vice ou de l'insouciance est patronnée à bon droit par le Fils de Dieu. En Canada, même dans les villes, cette situation pénible est assez rare pour qu'on s'y intéresse efficacement et de grand coeur. Mais il est impossible de mettre sur le même pied les malheureux qui manquent de pain par un coup imprévu du sort, et leurs compétiteurs qui se sont toujours complus dans une mendicité méthodique. Si la pauvreté effective peut devenir vertu, la paresse est un des sept péchés capitaux.

Que faut-il faire pour combattre ce mal? Est-il à propos de raser purement et simplement les demeures insalubres, de supprimer les loyers réduits et souvent non soldés? On déplacera la plaie, on ne la guérira pas. Apathiques en présence d'un labeur utile, les habitués des cambuses sont d'une incroyable activité à l'heure des déménagements: ils émigrent vers d'autres refuges avec la même facilité que les saltimbanques munis de roulettes. On le voit bien quand les propriétaires sont lassés de leur faire crédit. A la faveur des ténèbres, ils prennent la fuite, emportent leurs hardes sur quelque voiture à bras, changent ensuite de nom, et les voilà installés dans un nouveau gîte où ils continueront leur vie de rentiers, avec des capitaux qui ne figurent pas sur leur carnet de banque. Le remède efficace n'est donc pas dans une transformation radicale des habitations, encore que ce progrès soit infiniment désirable. La situation du problème comporte des réformes d'un caractère plus général.

En écrivant cet article, nous tenons de bonne source que plusieurs Etats de la République voisine ont adopté des mesures qui ne sont pas restées inopérantes. Elles se rattachent à tout un système d'assainissement plébéien. Il s'agit de décongestionner les villes, d'en éliminer tout d'abord les éléments morbides qui créent des centres d'infection. Mais encore faut-il assigner une place aux indésirables que la grande cité veut rejeter de son sein, sous peine de les transformer en vagabonds, en maraudeurs, en écumeurs qui commettront mille sottises à travers champs et dans les fermes de nos bons agriculteurs.

Pour canaliser ce flot bourbeux, il existe des terrains libres qui semblent tout désignés. Les Gouvernements peuvent se por-

ter acquéreurs, s'ils n'en ont déjà la possession, de vastes enclos facilement cultivables. Avec une bonne équipe de dirigeants, les citadins désœuvrés y feront merveille. Il est à prévoir qu'ils n'y viendront pas d'eux-mêmes; mais il est bien permis de faire quelque violence à leur liberté individuelle, quand il y va de leur salut et de l'hygiène des grandes villes. C'est du moins ce que pensent les Etats qui ont eu recours à ces sages institutions. Soupes populaires, dortoirs d'enfants, cabines pour les couples légitimes, chapelles, écoles, terrains de culture, en faut-il davantage pour faire un campement idéal, même avec un groupe d'individus en marge de la société?

Certains sociologues humanitaires pourront protester au nom de la dignité humaine; ils trouveront qu'un tel régime dérive en droite ligne de la vieille constitution de Sparte, qui confiait à l'Etat le soin de nourrir et d'élever les enfants. Nous répondrons à ces théoriciens par trop sensibles que nous sommes là en présence de familles spéciales, qui ne peuvent être régies par le droit commun; elles ne seront pas soumises à la déportation ni aux travaux forcés, mais on leur donnera une éducation qui leur a toujours fait défaut. Plus tard, lorsque la nonchalance aura fait place à l'amour du travail, on pourra aviser à leur établissement définitif, moyennant un pécule mis en réserve au cours des années de labeur collectif. En effet, dans les régions où l'on a tenté l'expérience, non seulement cette catégorie de pauvres ne coûte rien aux caisses de bienfaisance, mais encore les cités agricoles ainsi exploitées produisent de beaux revenus annuels.

Il est à croire que l'idée a du bon, puisque Mussolini se propose d'en faire autant pour son peuple, sur une plus vaste échelle; il entend par là supprimer le chômage et augmenter le rendement du sol italien.

Si ces réformes s'établissent un peu partout, si, au surplus, les allocations familiales viennent en aide aux foyers normaux surchargés d'enfants, on pourra afficher sans dérision l'arrêté municipal qui se rencontre à chaque pas: "Mendicité interdite." Pour l'instant, en nombre d'endroits, cette formule signifie que telle agglomération bourgeoise se débarrasse des quémandeurs pour en faire cadeau à une autre, dans les alentours. Une pareille opération rappelle plaisamment le zèle des ménagères qui balaient devant leur porte et poussent les résidus chez le

voisin. Ne rions plus devant un sujet si grave. Il faut de puissants exutoires aux villes modernes; nous venons de les indiquer. Tout permet de présumer que chaque sanatorium de ce genre guérira les plus dangereuses maladies morales et contribuera à dépeupler les prisons. La santé générale des peuples progressera, grâce au traitement rationnel du chancre social qui s'appelle le paupérisme.

Abbé F. CHARBONNIER

Nécessité de nous définir de nouveau

En guise d'essai sur l'égoïsme
social.

Le Canadien-Français d'aujourd'hui est individualiste: nos économistes n'ont de cesse de déplorer son isolement. Ses ascendants étaient pourtant d'esprit communautaire. D'où vient-il alors qu'il ment tant à ses origines?

Pour peu qu'on réfléchisse, on ne pourra le nier: depuis quelques décades, nous nous murons dans de vraies tours d'ivoire. Aussi, lorsqu'une question, même capitale, postule une solution auprès de la masse, paralysie, apathie, inertie! On dirait vraiment que nous ne pratiquons plus que le culte du *chacun pour soi*.

Des êtres de race catholique et latine, égoïstes!

C'est inoui!

Comme nos ancêtres auraient peine à se reconnaître en nous, eux qui vivaient si solidairement, si charitablement.

Qu'on retourne au premier période des "bois debout" et des noyales. La race, qui se rivait alors au sol, avait certes en partage la vie âpre et gueuse; mais les "courvées", ces gaies mutuelles du voisinage, balayaient les obstacles et gonflaient quand même les bas de laine.

—Pourquoi cet esprit communautaire d'autrefois a-t-il dû faire ainsi place à l'individualisme d'aujourd'hui, à cet égoïsme social dont nous mourrons. . . ?

—Parce que, à notre sens, les influences commerciales et industrielles ont divisé et égoïsé l'âme canadienne-française; aussi importe-t-il de revenir incessamment à l'étude et, surtout, à la vie des principes de notre civilisation.

* * *

Tant qu'elle a confiné ses activités à l'agriculture, notre race, forcément, est demeurée stable; aussi cette stabilité a-t-elle favorisé la solidarité entre nos pères. Mais le jour où le commerce, plus rémunérateur, mais dépendant même d'un simple changement de route, a commencé à nous séparer, espacer, émietter, nous sommes entrés dans une voie nouvelle: celle de l'isolement. La grande industrie, à son tour, a accéléré notre marche, en permettant aux enfants d'aller gagner presque autant que le chef de famille et, partant, d'en devenir trop précocement indépendants.

Et, pendant que nous abandonnions ainsi la route de la fusion, des hommes, à formation particulariste, devenus nos maîtres, devenaient, de plus, nos modèles et nous entraînaient dans une route franchement individualiste, où nous filons maintenant à une allure dangereuse.

Oh! certes, nous avons bien développé, chez nous, depuis que nous sommes sortis de l'époque sédentaire, l'initiative, l'esprit d'entreprise, mais pourquoi devait-ce être au détriment de notre nationalité?

N'a-t-elle pas besoin, comme autrefois, plus qu'autrefois, de l'union de toutes ses intelligences et de toutes ses énergies pour survivre à l'emprise de l'impérialisme économique?

Il est grand temps que les gens cultivés s'inquiètent de notre évolution, de plus en plus précipitée dans le Québec.

Cette sollicitude est d'autant plus opportune, voire urgente, que notre lot étant de régner par l'esprit sur ce sol d'Amérique, la lutte qui s'engage, chez nous, c'est précisément celle de la Matière contre l'Esprit.

Deux armées, en effet, sont en présence: celle de l'Economique conduite par l'intelligence hypertrophiée qui promet toutes les satisfactions, développe l'égoïsme, crée l'antagonisme des appétits, et celle de la Race sous le commandement de la Vérité qui fait passer le bien commun avant le bien individuel.

Très curieux!

La matière nous a non seulement divisés, mais elle a, de plus, engendré, chez nous, des sentiments inhumains — et d'aucuns se demandent pourquoi.

Mais ne serait-ce pas parce que la matière est non seulement diviseuse, mais aussi égoïsante?

N'est-il pas d'évidence quotidienne que, depuis que règnent les Césars de l'Économique, nous avons beau enfouir notre moi au cœur de la Charité, il reparaît toujours comme un bâton qui, plongé dans l'eau, remonte à la surface?

Pourquoi sommes-nous ainsi blindés, même contre toute émotion sociale?

N'est-ce pas à cause de cette prédominance égoïsante de la matière?

On en doute encore? . . .

Mais cela crève pourtant les yeux, depuis que Oscar Dunn a dit, en 1884, que "nous nous tuons les uns les autres".

C'est depuis quelque cinquante ans, en effet, depuis l'avènement de la grande industrie, que notre *moi* national est devenu de plus en plus cupide. Au lieu de nous servir des forces naturelles pour les contraindre à répondre à nos seuls besoins ethniques, ce sont elles qui nous ont courbé sous leur joug et conséquemment désaxés.

Deux grandes causes ont contribué et contribuent encore, aujourd'hui, à amener ce honteux état de choses: celle, malgré qu'on en ait, de ne mesurer la valeur des choses que sur l'appréciation des caprices individuels — quand elle est bien fondée sur l'estimabilité de leur bonté absolue ou relative; la complète liberté du travail et partant de la concurrence — au lieu d'une liberté restreinte par l'association professionnelle, syndicale et coopérative ainsi que par la protection de l'État.

Qui ne voit que ce sont ces deux hérésies économiques, favorisées par le sommeil des intelligences, surtout celles de l'élite, qui ont causé, chez nous, cette rage de l'égoïsme?

Si tout se subordonne au désir et aux jouissances d'un chacun, s'il n'y a plus de frein aux exigences de la matière, comment ne pas vouloir que la pauvre nature humaine se permette tout et, par dessus le marché, s'accapare tout au détriment d'autrui?

"Au plus fort la poche", dit le vulgaire, et il est au moins logique.

Cet individualisme économique, parce que sans âme, porte en lui sa condamnation.

N'est-ce pas cette fausseté qui, en face du déploiement d'héroïsme de 1914 à 1918, n'a pu mobiliser qu'une horde de profiteurs et de vampires?

Une doctrine qui entraîne un aussi abject état de choses est jugée!

C'est précisément contre ce conquérant souci de la satisfaction égoïste qu'un pape a tonné au cours de la dernière grande guerre: Benoît XV a effectivement dénoncé ce désir du bien-être matériel.

Pour quelle raison?

Tout simplement parce qu'il le considérait comme "un élément belliqueux."

Et comment ne pas le reconnaître?

C'est d'une psychologie élémentaire: voici qu'il n'y a plus de limite à la jouissance, au profit, à la domination. Paraît un obstacle? C'est la chicane, la grève, la guerre. L'Esprit ne réglant plus le désir, le désir seul dirigeant la vie, les appétits se déchaînent.

Toute cause produit son effet: il n'y a plus de hiérarchie dans l'homme, comment voulez-vous qu'il y en ait dans la société?

* * *

Non, impossible d'en douter!

Il nous faut, incessamment, de toute nécessité, nous définir de nouveau.

Nécessité qui commande l'effort de tous et de chacun de nous, de l'élite d'abord, et pour cause, de la masse ensuite.

Comment remplir cette tâche?

En revenant à la vie intérieure: il y a "désanimation" de la race.

Notre royaume est au dedans de nous.

Nous ne pourrions retourner à l'union ancestrale que par la route de l'immatériel, du spirituel, la seule où les âmes puissent communiquer.

Nous pensons depuis assez longtemps, et combien fausement! que notre Histoire ne se compose que de faits et d'idées: c'est l'heure d'y voir, comprendre, sentir la grande pensée qui

les traverse, compénètre, relie, qui leur donne, en un mot, le caractère indubitable d'une démonstration.

En effet, malgré toutes nos vicissitudes, nous appartenons toujours au Catholicisme et à la civilisation latine: nous en sommes imprégnés, pénétrés, saturés.

Voilà les deux sources où nos pères, isolés et faibles, ont puisé leur étonnante cohésion et leurs forces de résistance. Aussi est-ce pourquoi nous devons restaurer, chez nous, par l'histoire et le traditionnalisme, ce double idéal des humanités et de la charité.

Qu'est-ce en somme que le génie latin, sinon cette préoccupation d'élargir l'esprit: de lui ouvrir, derrière les idées mesquines et terre à terre, l'embrassant horizon des idées générales et universelles; de l'élever conséquemment en lui montrant, par dessus l'individu, la race, l'humanité?

Sans cette vision, il n'aura jamais la notion du bien commun, notion qui a sa cause première, efficiente, en Dieu, "Notre Père". Ne sommes-nous pas tous frères dans le Christ?

Mais il n'y a que la religion catholique, la nôtre, qui nous puisse emporter, d'emblée, jusqu'à ces hauteurs.

Qu'est-elle, en somme, elle aussi, sinon la Charité?

Quels sont les deux plus grands commandements, ceux qui renferment toute la Loi et les Prophètes?

"Vous aimerez Dieu par dessus toutes choses"

et

"Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes".

Et sur quoi serons-nous jugés?

Sur notre Amour de Charité! . . .

Qui ne voit alors que, quand on parle d'humanités et de catholicisme, on fait un rapprochement entre deux doctrines qui se complètent au point de quasi s'identifier?

D'aucuns réprimeront mal leur rictus en face de ces doctrines, que nous rappelons.

Preuve nouvelle qu'il faut les réhabiliter par tous les moyens possibles: c'est la seule suralimentation qui puisse guérir notre race devenue neurasthénique à force de respirer les miasmes de la doctrine économique actuelle.

Des influences culturelles ont bien augmenté, en effet, notre capacité pour le bien, mais l'ont également augmenté pour le mal.

Pourquoi?

Indubitablement, parce que nous avons discontinué de développer les fortes et clairvoyantes vertus morales.

On est surpris que tant des nôtres ne voient plus dans la religion et le patriotisme que le bien-être et le salut individuel.

La raison de cet égarement est simple pourtant: c'est qu'ils ont oublié les vertus morales qui, ayant leurs assises dans le catholicisme, leur eussent permis de découvrir, dans le dogme religieux comme dans l'économie nationale, leurs merveilleux aspects charitables et sociaux.

Résultats: au lieu de la grande loi de la variété dans l'unité, c'est le confusionisme, le chaos.

Deux preuves que nous nous égarons:

Mais toutes ces applications scientifiques qu'on prise tant, chez nous, parce qu'elles permettent une satisfaction plus rapide et plus grande de nos besoins, est-ce qu'elles ne sont pas le résultat des spéculations intellectuelles, est-ce qu'elles ne sont pas les fruits de l'Esprit?

Alors comment dominera-t-on la Matière, quand nous n'aurons plus que des mentalités de mécaniciens? . . .

Pourquoi d'autre part ce fonds d'ennui qui reste en soi après l'énorme somme de jouissances matérielles qu'on s'est payées à prix d'or?

Qui ne voit là une preuve écrasante que le cœur humain est trop grand pour qu'il se puisse remplir avec toutes ces multiplications de riens? . . .

Non, la bonté, le don de soi, restent la plus suave des félicités humaines, parce qu'elle est l'effet de l'obéissance à notre loi, à l'unique loi: la loi éternelle.

Dieu savait que l'égoïsme règnerait dans le monde; aussi nous a-t-il fait dépendre les uns des autres pour nous rappeler sans cesse la souveraine doctrine de la Charité.

Et si nous ne la comprenons plus, c'est parce que nous ne remontons plus rapprendre la Vérité qu'elle contient, au fond de nos âmes.

Comment du reste nous y pourrions-nous élever, si nous restons enchaînés à la matière comme des forçats à leurs boulons? . . .

Et alors, à quoi bon, vraiment, une richesse matérielle qui ne fait qu'accentuer ainsi notre pauvreté morale: qui nous fait

perdre l'essentiel de notre avoir ethnique; qui divise les âmes, les rend inhumaines, leur fait oublier la grande doctrine finaliste? . . .

* * *

Conclure.

Que dire, sinon qu'il nous faut revivre notre Histoire au lieu de l'apprendre tout simplement.

Notre passé, secret de notre survivance, doit effectivement résurgir en nous avec toute sa romanité et toute sa latinité, principes de notre civilisation et de notre salut.

L'heure presse d'autant plus que nous sommes entrés dans "l'ère des mastodontes" économiques. Et s'il est une ère où "chacun des descendants des 65,000 vaincus de 1760 doit compter pour un", c'est bien celle-là.

Oui, l'heure commande, de plus en plus, pour chacun de nous, cet appétit, cette faim, cette fringale moyenâgeuse de la communion dans la même civilisation, dans la même chrétienté:

La civilisation qui forme à la discipline des idées universelles et du sentiment de solidarité;

La chrétienté qui permet de se dépasser soi-même pour adhérer au prochain, à Dieu, à l'Unité.

Roger du VERNAY

AU SUJET DE CES MILLIONS

Sous le titre "Perte de quinze millions," nous avons traité, dans la *Revue nationale* de février dernier, de la situation des Canadiens français aux douanes et à l'accise, divisions qui relèvent du ministère fédéral du Revenu national.

Depuis, nous avons eu l'avantage d'exposer plus en détail ce problème dans une conférence présentée devant les membres du cercle Montréal de l'A.C.V. (1) et à la section Saint-Jean-Baptiste de notre société nationale.

Puisqu'on veut bien s'intéresser à cette importante question qui nous soustrait, chaque année, près d'un million de dol-

(1) Cette conférence vient d'être publiée en brochure par l'*Association catholique des Voyageurs de Commerce* du Canada, 1855, rue Rachel est, Montréal. Prix: 10 sous. Remises pour propagande.

lars, on nous permettra sans doute de compléter un peu l'exposé succinct que nous avons fait ici-même.

Fournissons quelques chiffres sur nos avancés.

A OTTAWA

Nous disions donc que le personnel du ministère du Revenu national, au bureau central d'Ottawa, comprend 520 employés de langue anglaise et 75 de langue française, le huitième. En voici les détails :

	Anglais (2)	Can. fr.
Division des estimateurs	12	0
“ des remises (drawback)	19	0
“ du service préventif	22	4
“ des inspecteurs	18	0
“ comptables	42	8
“ remboursements (refunds)	22	6
“ records	15	2
“ sténographes	11	0
“ statistiques	126	17
“ saisies	9	1
“ vérificateurs de déclarations	55	6
“ de perception et escompte	13	0
“ inspection, papeterie, etc.	133	27
Hauts officiers	23	4
	Total	520 75

Quant aux chefs et sous-chefs, les Canadiens français en possèdent 11 sur 149 divisés comme suit :

Commis en chef, 11 de langue anglaise, aucun Can. fr.

Commis adjoint, 18 de langue anglaise, aucun Can. fr.

Commis principaux, 32 de langue anglaise, 2 Can. fr.

Commis grade 4 ou seniors, 88 de langue anglaise contre 9 des nôtres.

Voyons un tableau général des salaires payés au ministère dont il s'agit :

(2) Nous incluons plutôt, sous ce nom, tous les employés de langue anglaise ou d'origine britannique, comme nous plaçons sous la colonne des "Canadiens français" tous les fonctionnaires dont le français est la langue maternelle.

Officiers qui reçoivent	Anglais	Can. fr.
\$4,000 et plus	9	1
3,000 et plus	28	2
2,000 et plus	79	7
1,500 et plus	129	16
1,500 et moins	266	41

Au bureau-chef du port d'Ottawa se trouve un total de 44 employés de langue anglaise contre 11 de langue française, tandis qu'au bureau-chef du port de Québec on compte 60 employés canadiens-français, contre 23 anglais, soit au-delà du tiers.

A MONTREAL

	Can. fr.	Anglais
Bureau-chef des douanes, port de Montréal	12	10
Division de l'accise	10	7
Division des estimés	2	2
Estimateurs	2	2
Assistants-estimeurs	9	18
Caissiers	4	2
Commis principaux	1	2
Commis seniors	3	3
Division express	3	7
Commis calculateurs	16	15
Commis calculateurs, express et poste	7	7
Caissiers et commis calculateurs	2	1
Examineurs	7	7
Autres employés (secondaires)	154	140
Total:	232	223

Mais, sait-on qu'à Toronto il ne se trouve que 4 employés canadiens-français, dont un seul parle véritablement notre langue, contre 281 anglais? Entre la moitié que nous accordons à ceux-ci, à Montréal, et le soixante-dixième qu'on nous consent à Toronto . . . il y a une marge!

Et si nous considérons que dans l'entière province de Québec nous n'avons que 877 employés civils canadiens-français, aux douanes et à l'accise, nous trouverons notre générosité pour le moins déplacée. Mais elle est plus: elle nous est surtout nui-

sible au point de vue économique. Nous l'avons déjà démontré, elle a fait perdre à notre race, en une vingtaine d'années seulement, la bagatelle de \$15,000,000.

Et ceux qui sont le plus responsables de cette situation déplorable sont, premièrement et surtout, les courtiers de douanes de la province de Québec; deuxièmement, les importateurs canadiens-français; troisièmement, nos représentants à Ottawa; quatrièmement, les étrangers à notre race qui abusent si facilement de notre stupide inertie et de notre imbécile tolérance.

Nous ne pourrions trop insister sur la responsabilité de nos courtiers. Car le client croit souvent, de bonne foi, que son courtier canadien-français fait ses entrées de douanes dans sa langue. Nous pourrions citer de pénibles expériences à ce sujet.

Nous pouvons même avancer qu'il n'y a au Canada qu'un seul courtier faisant exclusivement en français les affaires d'importateurs canadiens-français qu'il représente.

Et il n'y a pas une demi-douzaine d'importateurs de Montréal qui font usage du français dans leurs rapports avec les douanes et l'accise. Il n'y a pas 5 pour cent des déclarations de douanes, provenant de la métropole, qui soient inscrites dans notre langue.

Au port de Québec, aucun courtier ou importateur ne se sert du français. Le gouvernement de Québec — le gouvernement de la seule province française du Dominion — fait ses affaires en anglais avec les douanes.

Et que d'autres faits l'étude de ce problème nous a révélés. Nous y reviendrons l'un de ces jours.

Dès aujourd'hui, s'il était permis de s'exprimer ainsi nous dirions, pour résumer :

“Nous avons découvert un système simple et logique, par lequel nous offrons 3,000 positions de chacune \$1,750 et plus par année, aux Canadiens français qui les désirent. Nous les offrons à vous, monsieur, et à votre fils : Choisissez !

“C'est le nombre d'emplois civils qui nous reviennent de droit, dans les départements fédéraux, et qu'on sera forcé de nous donner si les nôtres respectent toujours leur langue maternelle.

“Entre autres, dans la division des douanes et de l'accise, nous aurons bientôt 500 positions convenables, dont nous pourrions disposer en votre faveur, si vous amenez les courtiers et les importateurs à se servir du français dans leurs relations commerciales avec ce département administratif.

“Il n'en dépend que de vous si vous désirez assurer, dans le fonctionnarisme, l'avenir de votre fils.

“En agissant ainsi, vous ferez plus que d'applaudir quelques discours le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Non seulement vous travaillerez dans votre propre intérêt, mais vous accomplirez un devoir de charité envers votre patrie et d'amour envers votre race.”

Lévis LORRAIN

A TRAVERS NOTRE VIE NATIONALE

M. Louis-Philippe Geoffrion

L'*Institut scientifique franco-canadien* annonce que cette année, M. Louis-Philippe Geoffrion, secrétaire de la *Société du Parler français* et professeur à l'*Université Laval*, donnera des conférences en Sorbonne, à l'*Institut catholique de Paris*, à Lille, à Caen, à Rennes, à Angers et à Poitiers. M. Geoffrion se rendra à Paris en novembre.

En 1930, ce sera M. l'abbé Lionel Groulx qui sera le conférencier du Canada français en France.

Le fléau du divorce

Les récentes statistiques soumises à Ottawa au cours du débat sur le divorce démontrent qu'en 1927, il y a eu au Canada 748 divorces sans compter ceux que les tribunaux étrangers ont accordés à des Canadiens désireux de divorcer dans des pays où la chose est plus facile qu'au Canada. Aux Etats-Unis, en 1922, il y a eu 1,368 divorces de gens mariés au Canada, la plupart Canadiens d'origine.

M. Roch Pinard

M. Roch Pinard, élève du petit séminaire de Joliette, province de Québec, a remporté le premier prix du concours oratoire des maisons d'enseignement secondaire du Canada. Mlle Madeleine Brunet, élève du couvent de Saint-Adolphe, comté de Provencher, Manitoba, s'est classée troisième.

Joffre et la franc-maçonnerie

Les *Cahiers de l'Ordre*, revue anti-maçonnique de Paris, donnent sur les sentiments de Joffre sur la franc-maçonnerie des renseignements intéressants. Joffre, simple officier avait été induit à entrer dans les loges maçonniques à son départ pour un poste militaire en Orient. Il s'en éloigna rapidement et, plus tard, quelqu'un étant venu lui demander son avis sur l'opportunité d'y entrer, il lui dit: "Mon vieux, la franc-maçonnerie est une boîte où on fait une singulière politique et où il n'y a place ni pour toi ni pour moi."

Plus tard comme on lui offrait les fonctions de généralissime des armées, Joffre en demandant conseil à un ami lui disait: "Je viens te demander conseil. Le gouvernement m'offre les fonctions de généralissime. Eh bien, j'hésite parce que j'ai une tare. J'ai été maçon autrefois. Pas longtemps. Je me suis vite rendu compte de la besogne qu'on faisait dans les loges et j'ai cessé tout rapport avec la mienne. Je dois être rayé ou en sommeil. Mais enfin j'en ai fait partie et je me demande, si, du fait du rôle de la Maçonnerie dans l'immonde affaire des fiches, cela ne portera pas atteinte à mon autorité éventuelle de commandant en chef."

Election

Mgr Camille Roy, recteur de l'*Université Laval de Québec*, a été élu président de la *Conférence Nationale des Universités canadiennes*, en remplacement de M. C.-H. Laing, de l'Université de Saskatchewan.

Ce brave pasteur

Le révérend W.-M. Turnbull, de Toronto, a une haute idée des catholiques et des Canadiens français. D'après le *Star*, de

Toronto, (20 mai) : "L'Eglise catholique perd son influence. Il faut que les orangistes de Toronto prêchent l'Evangile aux catholiques romains. Rome est en décadence et quand le régime romain aura vécu, il y aura pour les évangélistes autant à faire dans le Canada français, dans l'Amérique latine, au Mexique, en France et en Espagne, qu'il y a présentement à faire en Arabie, en Egypte et dans les pays musulmans". Ce que c'est tout de même!

Vicariat apostolique

Le Vicariat apostolique du Basutoland, en Afrique australe, a été confié à la province canadienne des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, dont la maison provinciale est à Montréal. Le R. P. G.-E. Villeneuve, provincial, a été nommé visiteur canonique de ce vicariat. Déjà, huit missionnaires canadiens travaillent dans ce vicariat.

Mortalité maternelle

D'après le rapport de l'*Association Médicale du Canada*, la mortalité maternelle en 1926 a été de 1,532 femmes au Canada, dont 479 pour la province de Québec. Le rapport a révélé que la presque totalité de ces morts ne proviennent pas des accouchements proprement dits, mais du manque de soins et du surmenage et qu'on aurait pu sauver la plupart des mères.

Importance du français

M. Dunning, ministre des chemins de fer fédéral, qui a assisté récemment aux séances de la *Société des Nations*, a déclaré ce qui suit, dans une causerie devant le *Canadian Club* : "J'ai éprouvé quelque ennui, en tant que Canadien, à constater que les représentants de la plupart des pays réunis à Genève peuvent parler le français et l'anglais, tandis que je ne le puis pas. J'ai alors pris intérieurement la résolution que mes enfants auraient l'avantage de savoir le français et l'anglais, d'autant qu'à Ottawa même ils sont fort bien placés pour apprendre, je l'espère, ces deux langues."

Alcools

En 1926, le Canada importait des liqueurs alcooliques pour une valeur totale, prix de gros, de \$25,000,000. Depuis quatre ans ces importations ont presque doublé. Il faut tenir compte cependant que le Canada importe presque autant d'alcool pour le compte des Américains que pour la consommation au Canada.

M. L.-J.-H. Turcot

Le ministère fédéral du commerce vient de nommer agent officiel du Canada en Grèce M. L.-J.-H. Turcot, né dans la province de Québec, entré au ministère du commerce en janvier 1927, ensuite assistant à Milan, en Italie, d'un autre de nos compatriotes, M. Guay et plus tard envoyé à Paris d'où il va passer à Athènes. Le nouveau commissariat comprendra la Grèce et la Turquie. Nous avons actuellement dans des postes de cette sorte MM. Barré, Lamontagne, Guay, Turcot.

La justice canadienne

M. Edmund Pearson, directeur de la bibliothèque municipale de New-York et criminaliste, a publié un article intéressant sur la justice canadienne où il remarque que les criminels américains ne vont pas très loin dans leur carrière s'ils tombent entre les mains de la justice canadienne. Il cite le cas de l'étrangleur Nelson qui fit plusieurs victimes aux Etats-Unis, fut arrêté à Winnipeg, jugé et pendu: "Il commisit l'erreur, erreur de tactique assez rare chez les meurtriers américains, d'étendre le champ de ses opérations au Canada où la loi mit abruptement fin à sa carrière. Le soin précautionneux avec lequel le criminel américain fuit le territoire canadien est un sujet de mystification pour les criminalistes qui prétendent que le châtiment rapide et rigoureux du crime tel que cela se pratique en terre canadienne, ne détourne pas du crime. Et mystère encore plus inexplicable pour ces théoriciens qui prétendent qu'un homme devient criminel parce que certaines de ses glandes fonctionnent mal, il se commet au Canada, toutes proportions gardées, vingt fois moins d'attentats criminels qu'aux Etats-Unis."

Le poisson et ses déchets

L'*Évangéline* donne sur ce point des renseignements intéressants : "Une enquête menée au Canada, en 1918, a révélé le fait que l'on avait sacrifié cette année-là 250,000 tonnes de déchets de poisson; que du saumon pris en Colombie-Britannique, 46% avait été perdu; que 75% du homard n'avait servi à rien et que 45% du poisson séché sur les côtes de l'Atlantique n'avait pu être consommé. En somme 25% du poisson pris n'est pas utilisé. Depuis, il y a eu amélioration. En 1923 la proportion des sous-produits de la pêche représentait 1.2% de la valeur totale des pêcheries; en 1925 la proportion était de 2.45% et en 1926 de 3.66%. On peut augmenter à 15% la proportion, ce qui donnera un million de dollars, de quoi faire vivre bien des gens.

Nos institutions religieuses

Voici la liste des congrégations établies dans la province de Québec :

Hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Ordre de Saint-Augustin, Institut des Ursulines, Congrégation de Notre-Dame de Montréal, Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Soeurs Grises de Montréal, Religieuses de l'Hôtel-Dieu, Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe, Religieuses du Sacré-Coeur, Institut de la Providence, Congrégation des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, Ordre de Notre-Dame de la Charité du Bon-Pasteur, Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, Institut des Soeurs de la Miséricorde, Institut des Soeurs de la Charité de Québec, Bon-Pasteur de Québec, Soeurs de Sainte-Anne, Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge de Nicolet, Institut des Petites Filles de Saint-Joseph, La Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie, Institut de Jésus-Marie, Institut des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, Ordre du Carmel, Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, Congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, Congrégation des Filles de la Sagesse, Soeur de Sainte-Marthe de St-Hyacinthe, Institut des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, Institut des Soeurs de Sainte-Marie au Canada, Petites

Soeurs des Pauvres, Congrégation des Tertiaires Dominicaines de l'Enfant-Jésus de Québec, Congrégation des Dominicaines du Rosaire des Trois-Rivières, Institut des Petites Franciscaines de Marie, Franciscaines Missionnaires de Marie, Congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, Congrégation des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie, Institut des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi, Congrégation des Petites Soeurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke, Congrégation des Servantes de Jésus-Marie, Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus de Saint-Jacut, Ordre de Sainte-Claire, Cisterciennes de la Stricte Observance, dites "Trappistines", Soeurs de l'Espérance, Institut des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, Congrégation des Filles de Jésus, Congrégation des Servantes du Très-Saint-Sacrement, Congrégation des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Valier, Institut des Soeurs de la Charité de Saint-Louis, Congrégation des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, Religieuses de Saint-Antoine de Padoue, Congrégation des Soeurs de Saint-François d'Assise de Lyon, Congrégation des Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie, Rédemptoristines, Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, Société de Marie-Réparatrice, Congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, Congrégation du Saint-Enfant-Jésus, La Visitation, Congrégation des Religieuses de Sainte-Chrétienne, Soeurs de Jeanne d'Arc, Société des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges, Institut des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal, Congrégation des Filles de Marie de l'Assomption, Congrégation Notre-Dame du Sacré-Coeur, Congrégation des Soeurs des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie de Mormaison, Institut des Soeurs de Notre-Dame de Mont-Laurier, Dominicaines Contemplatives, Congrégation de Saint-Dominique du Tiers-Ordre Enseignant, Soeurs de Sainte-Marie de la Présentation, Institut des Soeurs Compassionnistes Servites de Marie, Société des Soeurs Missionnaires du Christ-Roi.

Alexis GAGNON

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Intense propagande

La *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* a pris ces derniers mois des développements remarquables, dont se réjouissent vivement tous les patriotes. Et ce mouvement, cette marche en avant, que la période des vacances ralentira peut-être, promettent de se continuer dès septembre prochain et de donner d'autres résultats non moins appréciables.

Rendons justice à M. Henry L.-Auger, propagandiste de notre Société, qui a porté ses pas dans toutes les directions et fondé des sections nouvelles aux quatre coins de la ville. L'énumération suivante le louera plus que tout ce que je pourrais ajouter. Elle sera continuée au mois de juillet.

Section Saint-Lambert, no 86

L'institution de cette section a été autorisée par le Conseil général le 28 janvier 1929. La première réunion eut lieu le 3 février et la section y fit l'élection de son conseil :

Président : M. J.-Ernest Laforce ; 1er vice-président : C.-Henri Gratton ; 2e vice-président : M. Maurice Cossette ; secrétaire : M. Philius Baillargeon ; trésorier : M. J.-A. Blanchard ; conseillers : MM. Hector Brosseau et Etienne Le Royer ; commissaire ordonnateur : M. Wilfrid David ; aumônier : M. l'abbé Albert Lessard.

Section Sainte-Philomène, no 77

L'institution de cette section a été autorisée par le Conseil général le 28 janvier 1929. La première réunion eut lieu le 30 janvier et la section y fit l'élection de son conseil :

Président : M. J.-N. Drapeau ; 1er vice-président : M. Donatien Bourdeau ; 2e vice-président : M. Jean Fauteux ; secrétaire : M. J.-A. Bourdon ; trésorier : M. Emile Picard ; conseillers : MM. Pierre Pouliot et Joseph Michaud ; commissaire ordonnateur : M. L.-N. Martineau ; aumônier : M. l'abbé Georges Chartier, curé.

Section Saint-Hélène, no 60

Le Conseil général autorisa l'institution de cette section le 4 février 1929.

Les élections faites à la première réunion donnèrent le résultat suivant: Président: M. Louis Bergevin; 1er vice-président: M. Louis Harbour; 2e vice-président: M. Louis Tremblay; secrétaire: M. Lionel Martin; trésorier: M. Joseph Mathieu; conseillers: MM. A. Edmond et J.-M. Martin; commissaire ordonnateur: M. Louis Geoffrion; aumônier: R. P. P. Jalbert, S. M. M.

Section Saint-Paul-de-la-Croix, no 87

L'institution de cette section a aussi été autorisée par le Conseil général le 4 février. Le 11 du même mois, au cours d'une première réunion, l'élection des dignitaires donna le résultat suivant: Président: M. J.-S. Langevin; 1er vice-président: M. J.-O. Provost; 2e vice-président: M. J.-W. Smith; secrétaire: M. B. Bédard; trésorier: M. D. Charest; conseillers: MM. A. Beauchamp et J.-A. Jacques; commissaire ordonnateur: M. J.-R.-S. Desnoyers; aumônier: M. l'abbé Charles Lussier, curé.

Section Saint-Marc, no 88

L'institution de cette section a été également autorisée le 4 février 1929. Le 14 suivant avait lieu l'installation des officiers.

Président: M. H. Valade, notaire; 1er vice-président, Dr J.-N. Ouimet; 2e vice-président: M. Elisée Giguère; secrétaire: M. Emile-J. Taillon; trésorier: M. D. Coallier; conseillers: MM. G.-A. Loranger et Régis Tremblay; commissaire ordonnateur: M. A. Gauthier; aumônier: M. l'abbé Lionel Dusault.

Section Saint-Jean-Baptiste-Vianney, no 89

A sa séance du 11 février, le Conseil général autorisait l'installation de cette section. Les élections des dignitaires ont donné le résultat suivant:

Président: M. A. Lamy; 1er vice-président: Emery Thomas; 2e vice-président: M. Henri Houle; secrétaire: M. Emile

Pelletier; trésorier: M. Gilbert Leclerc; conseillers: MM. J.-B. Delisle et Achille Brossard; commissaire ordonnateur: M. J.-E. Brunet; aumônier: M. l'abbé J.-E. Bernier.

Section Notre-Dame-des-Anges, no 90

A la même séance du 11 février, le Conseil général accepta la requête des paroissiens de Cartierville et autorisa l'installation de cette section. La première séance tenue le 20 février permit aux membres de s'élire un conseil de direction ainsi composé:

Président: M. Azarias Langevin; 1er vice-président: M. Emile Gosselin; 2e vice-président: M. J.-O. Lamarre; secrétaire: M. Gustave-P. Belair; trésorier: M. Edgar Grothé; conseillers: MM. Gédéas Dépatie et G.-R. Vincent; commissaire ordonnateur: M. Edouard Gérard; aumônier: M. l'abbé D. Toupin, curé.

Section Saint-Barthélemy, no 91

Le Conseil général, à cette même séance du 11 février, prit connaissance du dossier de cette section et en autorisa l'installation.

Les membres de cette section élurent le conseil de direction à la première séance tenue le 25 février suivant:

Président: M. Charles-Edouard Caron; 1er vice-président: M. Walter McNeil; 2e vice-président: M. Ferdinand Charbonneau; secrétaire: M. J.-A. de Montigny; trésorier: M. Hyacinthe Charbonneau; conseillers: MM. Albert Giguère et Roméo Maher; commissaire ordonnateur: M. Maxime Lafleur; aumônier: M. l'abbé J.-A. Lefebvre.

Section Sainte-Madeleine d'Outremont, no 92

Cette section fut approuvée à une séance spéciale du Conseil général tenue le 14 février. Le 26 du même mois, lors d'une première réunion, les officiers élus furent les suivants:

Président: M. L.-J.-A. Grenier; 1er vice-président: M. Z. Filion; 2e vice-président: M. A. Charbonneau; secrétaire: M. J.-Z. Gauthier; trésorier: M. J.-A. Gagnon; conseillers: MM. J.-H. Lambert et P. Lasnier; commissaire ordonnateur: M. Adonai Meunier; aumônier: M. l'abbé Georges Deniger.

80% de vos clients jugent votre maison d'après
votre papeterie et vos imprimés.

Nous sollicitons votre patronage strictement sur les
qualités de nos travaux, et sur notre habileté à vous
bien servir dans toute l'acception du mot. :: ::

L'ECLAIREUR, INCORPORÉE

Imprimeurs — Editeurs — Papetiers

TROIS ETABLISSEMENTS

BEAUCEVILLE

MONTREAL

DRUMMONDVILLE

Ecole Technique de Montréal

200, RUE SHERBROOKE OUEST

Fondée par le Gouvernement Provincial

ORGANISATION DES COURS

Cours réguliers

- a) Techniques (3 années)
- b) Métiers (2 à 3 années)

Cours abrégés

Mécaniciens d'autos (2 à
6 mois)

Cours d'Apprentissage

Imprimerie (3 années)

Cours du soir

Nombreux Cours libres

SUCCESSIONS

ASSURANCES

INCORPORATIONS

EXPERTISES

LIQUIDATIONS

LE BUREAU COMPTABLE

LADISLAS JOUBERT, C.P.A.

Comptable Public Licencié

34, RUE ST-JACQUES OUEST

HARBOUR 1360

MONTREAL

Ne négligez pas vos yeux



c'est un
bien qu'on
ne perd
qu'une fois

Examen de
la vue

Lunettes
élégantes,
etc.

A.-L. PHANEUF

Optométriste-Opticien

1767, rue Saint-Denis

Téléphone: HARbour 5544

U. Boileau,

Prés.-Gér.

E.-N. Boileau,

Sec.-Trés.

ULRIC BOILEAU, Limitée

ENTREPRENEURS
GENERAUX

Spécialité: Edifices Religieux

4869, rue Garnier

MONTREAL

Bureau: Tél: CHerrier 3191-92

Dites-nous

Votre nom.....

Votre âge.....

Si votre épouse vit.....

Combien vous avez d'enfants.....

Où vous demeurez.....

Et nous vous dirons comment vous pouvez TOUS
devenir rentiers AVANT 10 ANS.

Caisse Nationale d'Economie

55, rue Saint-Jacques Ouest, 55

MONTREAL — HARBOUR 2185

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

Fondée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Nos principales fonctions:

Administration

{ de fonds d'amortissement.
de fortunes privées.
de propriétés.
de successions.

Fiducies de toutes sortes.

Achat et vente d'obligations.

Préparation d'émissions d'obligations.

Liquidations et faillites.

Prêts hypothécaires.

Assurances générales.

Agents pour transfert d'actions et d'obligations.

Tél: HARBOUR 2185

J. de SERRES,

Gérant

COMITES PERMANENTS
DE LA
SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
1928-29

**COMITE DE REGIE ET DE PLACEMENT DE LA CAISSE
NATIONALE D'ECONOMIE ET DE LA CAISSE
DE REMBOURSEMENT**

Président: M. Aimé PARENT.

Secrétaire-trésorier: M. J.-Albert BARITEAU.

Membres: MM. Guy VANIER, Joseph-R. POIRIER, Alphonse PHANEUF.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE DU
MONUMENT NATIONAL**

Président: M. J.-Albert BARITEAU.

Membres: MM. Guy VANIER, Ovila MOQUIN, Ernest BROSSARD,
Louis POULIOT.

COMMISSION D'ETUDE

Président: M. V.-Elzéar BEAUPRE.

Membres: MM. Olivier MAURALT, p.s.s., Alfred BERNIER, J.-R.
POIRIER, Ernest BROSSARD, Emile GIGUERE, Al-
phonse PHANEUF.

COMITE DES COURS ET PUBLICATIONS

Président: M. Emile GIGUERE.

Membres: MM. J.-Victorien DESAULNIERS, J.-Albert BARITEAU, V.-
Elzéar BEAUPRE, Ovila MOQUIN, Louis POULIOT.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE**

Président: M. Victor MORIN.

Vice-président: M. J.-Victorien DESAULNIERS.

Membres: MM. Charles LAURENDEAU, Guy VANIER, V.-Elzéar BEAU-
PRE, Justinien PELLETIER, Aimé PARENT, Léon
TREPANIER.

Gérant général: M. Jules de SERRES.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE COLONISATION**

Président: M. Jules de SERRES.

Vice-président: M. Rodolphe LANGEVIN.

Secrétaire: M. Henry L.-AUGER.

Membres: MM. V.-Elzéar BEAUPRE, gérant, abbé J.-A. OUELLETTE,
Oscar GATINEAU, Alphonse HARDY, L.-M. CORNEL-
LIER, Wilfrid DEZIEL.

COMPLIMENTS
DE LA
BRASSERIE DOW
ET DE LA
BRASSERIE DAWES

NATIONAL BREWERIES LIMITED